

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

22 mars 2019

Date d'affichage :

3 avril 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **28 mars** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, Mme LAFOND, MM. LAMY, MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, Mme SANNAT, M. VERMOREL, Mme VILLER, M. ZICOLA.

ABSENTS :

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Jean-Claude ZICOLA

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20190328-DELIB19032834-
DE
Date de télétransmission : 02/04/2019
Date de réception préfecture : 02/04/2019

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2019**

QUESTION N° 34

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : coopérative de l'école Maurice Genest

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 13 mars 2019.

L'école élémentaire Maurice Genest a déposé une demande d'aide pour mener à bien un projet de classe « nature » en lien avec son projet d'école.

Ce projet de classe est un voyage de 2 jours aux cols de la Loge et du Béal pour les élèves de 3 classes (CP et 2 CP-CE1), soit 77 enfants, prévu les 2 et 3 mai 2019.

Cette classe « nature » a pour objectif d'acquérir les compétences du socle commun de compétences dans les domaines suivants : questionner le monde (lecture de paysages, observation de la nature...), enseignement civique (vivre ensemble) et français écriture (production d'écrits aux familles...).

Durant ces 2 jours, les élèves seront logés au Brugeron dans un centre de vacances.

Le coût global du projet est de 7 833 €. Un forfait de 50 € par enfant serait demandé auprès des familles. Le reste est pris en charge par la coopérative scolaire.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 770 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Maurice Genest, prélevée sur le fonds d'initiatives scolaires.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 770 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Maurice Genest dans le cadre du projet de classe « nature ».**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 mars 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL